

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 25 AOUT, 1859.

No. 19.

CONDITIONS DE CE JOURNAL :

## L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

METROPOLE ET COLONIE.

(Suite.)

II.

Il en fut ainsi dès que le pays eut changé de maître.

Ce qui, naguère, dans cette partie du Nouveau-Monde, appartenait à la France, était maintenant, la propriété de l'Angleterre sa rivale, qui, par ce moyen, devenait maîtresse de presque toute l'Amérique du Nord. La Nouvelle-Angleterre ne s'était pas encore soulevée au cri de l'indépendance, et personne n'osait prévoir la destinée fantastique des vastes régions soumises à la race anglo-saxonne. Les contrées qui forment aujourd'hui, les états les plus florissants de l'Union Américaine, peuplées par des hommes de cette origine, ne devaient, naturellement, inspirer aucune inquiétude à la métropole anglaise, puisque le langage, les mœurs et le culte étaient semblables dans les deux pays. Cependant, la croyance qu'elle pouvait opprimer comme des colons étrangers ceux qui lui étaient alliés par le sang, fut précisément ce qui fit perdre à l'Angleterre ses colonies anglo-saxonnes d'Amérique. On sait, comment, pour avoir voulu trop exiger de ses fils américains, elle fit surgir la guerre de l'indépendance.

La Nouvelle-Angleterre était libre, mais le Canada aussi vaste, aussi riche sous bien des rapports, restait colonie. L'Angleterre voulut le conserver à tout prix. Comme la population était toute d'origine française, on comprend aisément pourquoi elle établit le gouvernement

militaire, et voulut en quelque sorte se faire craindre : elle redoutait l'exemple de la république voisine. Aussi dès que l'émigration anglaise mit en contact les deux races, les Canadiens-Français apparurent-ils aux nouveaux venus, comme des sujets rebelles. Dès lors il s'éleva entre eux une barrière que ni le refus des Canadiens-Français de s'annexer aux Etats-Unis en 1775, ni la victoire de Chateauguay ne purent fermer, mais que l'âpre énergie de Du Galvet, la foudroyante éloquence de Papineau ne firent qu'élargir et que finalement ensanglanta la révolution de 1837.

Il sembla, alors, aux vainqueurs, que la sécurité publique n'était possible, en Canada, qu'au prix de l'extinction des enfants du sol. De là, l'union des Canadas qui, cependant, loin de faire disparaître l'élément français ne fit que le comprimer pour le faire agir avec l'énergie du désespoir.

Pourquoi donc ce meurtre d'une nationalité na-t-il pas réussi ?

Ah ! c'est qu'il est un maître plus puissant que ceux de Downing street ; un maître qui a aussi des secrets, des desseins, une volonté ; un maître qui veut que les peuples comme les familles ne soient véritablement forts que par les liens de l'amitié ; un maître qui veut qu'en Canada il n'y est plus, ni Français, ni Anglais, ni Écossais, ni Irlandais, mais seulement des Canadiens !

Quand on considère la position du pays, les diverses races qui l'habitent, les obstacles effrayants qui les divisent et les diviseront tant que les préjugés, de secte ou d'origine existeront, on désire comme un suprême bienfait que ces obstacles disparaissent. Et ils disparaîtront, malgré tous ceux qui sont intéressés à maintenir le *status quo* actuel.

Dans un troisième article nous suggérons quelques moyens qui, dans notre humble opinion devraient être adoptés pour atteindre ce but.

(A continuer.)

COLONISONS !

Un correspondant nous écrit :

"Je crois que vous ne devriez point prendre à parti ceux qui sont à la tête de l'entreprise du Chemin de fer du Nord bien que personne n'ait confiance en eux, mais vous devriez leur donner un 'fair trial', car il est évident que vous faites

plus de mal à l'entreprise avec le ridicule, que le 'Journal', le 'Canadien' et le 'Courrier' ne font de bien avec leur articles sérieux. Si après avoir tout fait pour lui permettre de réussir, le maire Langevin fait un fiasco, alors il sera encore temps d'employer le sarcasme et même la sévérité."

Nous en doutons.

Quant à nous, comme nous n'avons jamais été l'adversaire du Chemin de fer du Nord, mais de ceux qui ont constamment gaspillé l'argent destiné à cette entreprise, nous avons du prévenir nos lecteurs de ne pas compter seulement sur ce chemin pour subsister, mais de se tenir en garde contre les belles promesses de ceux qui les avaient toujours trompés. En émettant franchement notre opinion, nous forçons pour ainsi dire, ceux qui nous lisaient, à prendre des mesures pour ne pas être pris au dépourvu en cas que le chemin ne se fit pas. C'est encore ce que nous désirons. Que le chemin soit fait ou qu'il ne le soit pas, il faut que les citoyens, les ouvriers agissent comme s'il ne devait point être fait. Il faut que chacun prenne dès maintenant les mesures les plus avantageuses pour pouvoir être en état de faire face au rude hiver qui s'annonce. Or, voyant qu'il est inutile de démontrer à nos quelques capitalistes les profits considérables que retirait une société qui se chargerait d'ouvrir un chemin depuis Québec jusqu'aux bords du lac Saint-Jean ; il n'y a qu'un conseil à donner à ceux qui n'ont plus de pain et qui ne peuvent se procurer de l'ouvrage à Québec : C'EST D'ALLER, AU PLUS VITE, S'ÉTABLIR SUR DES TERRES. Nous leur conseillerons, de plus, de se réunir en nombre suffisant, afin de pouvoir s'entraider. Nous ne doutons point que si des individus isolés réussissent à se créer par ce moyen, malgré tous les obstacles, une existence enviable, des colons réunis pour la défense et la protection commune, deviendraient bientôt avec beaucoup moins de difficulté, des agriculteurs fortunés. Que les ouvriers déterminés à suivre cet avis, s'assemblent et prennent au plus vite, des mesures en conséquence.

On dit que monsieur Cauchon est maintenant à Toronto et qu'il va rentrer dans le ministère. On parle aussi de la résignation du beau Narcisse a qui succèdera le ministre Vankoughnet.

Tous ces petits changements annoncent diablement la fin du..... ministère.

On dit que monsieur Symes, marchand de cette ville en faveur duquel on faisait signer une requisition, a refusé de se présenter comme candidat à la mairie.

"UN DES QUATRE" inadmissible à cause des personnalités.

A propos de la guerre civile qui vient d'éclater dans le camp politico-religieux-ministériel, et que la lettre du grand-vicaire Bruyère indubitablement dictée par l'évêque Charbonel pour défendre le député Daniel Darcy McGie contre les attaques du *True Witness*, Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* publie la remarque suivante :

"Quel dommage qu'une voix malencontreuse soit venue troubler le concert charitable des journalistes ministériels! La basse taille du *True Witness*, les cris aigus du *Pilot*, les sons mélodieux de la *serinette* de M. Barthe, la voix tenor de la *Minerve*, la *baryton* de M. Cauchon, la trompette du *Leader*, les roulement du tambour de M. Taché, et la voix de *fosset* des jeunes Veuillots de l'*Ordre*, s'harmonisaient et s'accordaient si bien ensemble, et rivalisaient si bien d'ardeur et d'activité!

Oh! quel dommage! quel dommage!"

Qui faut-il croire? Le pape Taché, les pères Barthe et Cauchon ses cardinaux, ou l'évêque Charbonel et son vicaire? Il est bien probable qu'en se rangeant de l'avis de ces derniers on sera peut-être excommunié par le chevalier Taché, mais l'absolution viendra de Toronto, et tout ira bien.

Cette petite guerre entreprise contre le député McGie nous prouve encore une fois que dans les saintes régions comme dans les pays profanes, l'intérêt et l'esprit de conservation conduit les hommes.

Pour dire que les anglais appréhendent beaucoup que la guerre éclate entre la France et l'Angleterre, monsieur Barthe du *Canadien*, publie sur ce journal que la *peur panique* s'est repandue jusqu'en Canada!!!

Nous récompenserons libéralement celui qui nous dira ce que *peur panique* signifie. On trouve dans le dictionnaire la signification des mots peur, crainte panique, etc. mais nous n'avons trouvé dans aucun livre, le mot *peur panique*!

Il faudra écrire à Eric de Carondel!

—Je soutiens, disait un ministériel, que pour se maintenir, les membres de l'administration actuelle ne volent point.

—Personne ne prétend qu'ils planent puisqu'il est prouvé qu'ils rampent! re prit un député de l'opposition.

On entend souvent des personnes se plaindre de ce que *La place d'armes* coute cher et de ce que loin de donner du profit ne donne pas même de l'ombre. Patience, nos édiles ont découvert un moyen aussi ingénieux qu'économique pour prévenir en cet endroit les coups de soleil, et doter Québec d'un petit Jardin des Plantes ou les bêtes curieuses ne manqueront certainement pas. Ils ont établi près de la Place d'Armes une station de charretiers.

On espère ramasser assez d'engrais pour faire pousser des conseillers sur ce terrain. On risquera même de le couvrir d'une couche de ciment.

Bientôt nous verrons des merveilles  
Comme il ne s'en est vu jamais,  
Nous n'aurons pas assez d'oreilles  
Pour entendre parler progrès!

Pendant que la locomotive  
Parcourera la rive nord,  
D'immenses bassins, sur la rive,  
Crèront un Hâvre dans le port!

Au sein des forêts séculaires,  
De notre ville au lac Saint-Jean,  
Des routes, vraiment militaires,  
Sillonneront un vaste champ.

Le fleuve roulera des perles,  
Les chemins seront d'or couverts,  
Et rotis tomberont les merles  
Dans tous les becs tenus ouverts.

Enfin, Québec, grâce à son maire,  
Va devenir un autre Eden,  
De bonheur une nouvelle ère  
Va rendre heureux tout citoyen!

Mais quand viendra ce temps prospère  
Chacun de nous sera bien mort;  
Car pour soulager la misère  
On attend le Chemin du Nord!

La lecture des journaux ministériels nous remet en mémoire ce barbier qui, pour blanchir la figure d'un nègre, s'amusa à la lui savonner. Les écrivains à la solde de la maison Cartier—McDonald et compagnie s'imaginent, sans doute, pouvoir, par leurs articles aussi stupides que mensongers, réhabiliter leurs patrons dans l'esprit du public, mais leurs efforts sont inutiles. Ce qui salit la conscience des blancs ne disparaît pas plus que ce qui noircit la figure des noirs. Le souvenir du crime reste comme la marque du fer rouge. Le parjure au moyen duquel les ministres actuels ont réussi à résaisir leurs portefeuilles, a imprimé sur leur front un stigmate que ni le temps, ni l'or, ni le pouvoir n'effaceront. Le châtement atteint l'homme public comme l'individu: les pierrots du ministère actuel, doivent aujourd'hui, être persuadés de cette vérité.

## EXTRAITS POUR RIRE.

\*\*\* Madame Denis, la nièce de Voltaire, prenant une leçon d'anglais, disait à son maître, fatiguée qu'elle était de la prononciation de cette rude langue: "Vous écrivez *bread*, pourquoi prononcer *bred*? Ne serait-il pas plus simple de dire tout bonnement *du pain*?"

\*\*\* Un chapelier présentait sa requête à un duc et pair, pour être payé de ses fournitures: "Est-ce que vous n'avez rien reçu, mon ami?"

—Je vous demande pardon, monseigneur, j'ai reçu un soufflet de monsieur votre intendant."

\*\*\* A l'époque où les blanchisseuses se servaient encore de cendres pour leurs lessives, les garçons de bureau du ministère de la guerre en faisaient de grands amas, qu'ils déposaient jusqu'au moment de la vente dans une pièce exclusivement réservée à cet usage. Un plaisant écrivit sur la porte: "*Ici reposent les cendres des garçons de bureau.*"

\*\*\* Le général D.... parlait avec chaleur dans un cercle, où se trouvait M. Talleyrand, de diverses personnes qu'il qualifiait de *pékins*! "S'il vous plaît, général, lui dit le prince, qu'appellez-vous *pékins*?"

—Nous autres, répond le général, nous appelons *pékin* tout ce qui n'est pas militaire.

—Ah! fort bien, répond M. de Talleyrand; tout comme nous, nous appelons *militaire* tout ce qui n'est pas *civil*."

\*\*\* Le maréchal de Ferté étant près de mourir, son confesseur, après l'avoir exhorté, demanda une crucifix. Aussitôt le valet de chambre et un autre de ses domestiques coururent pour en prendre un qui était sur la table; mais s'en étant saisis tous les deux en même temps, il y eut une contestation entre eux. Le maréchal, témoin de la dispute, se mit à crier à son valet de chambre: "Eh! morbleu, casse-lui la tête avec."

\*\*\* Un Anglais et un Français se battaient au pistolet. Le premier, au moment de tirer, n'étant pas encore bien décidé à se battre, dit: "*Parlementons.*"

—Soit," dit l'autre. Et la balle vint briser la mâchoire inférieure de son adversaire.

\*\*\* Lors de la paix conclue avec l'Angleterre en 1783, le ministre Maurepas demanda à l'Académie des inscriptions une devise pour la médaille destinée à célébrer cet heureux événement. Après six mois d'attente, une députation vint apporter au ministre cette inscription: "*Pax cum Anglis.*"

—*Et cum spiritu tuo,*" répondit le ministre.

## LES MINISTRES EN VACANCE.



M. Smith reprend les jeux de son enfance.



M. Cartier en sa qualité de premier pêcheur ministériel, ne tire que du poisson le plus friand.



Pouvant être obligés d'échanger leurs portefeuilles, John A. McDonald et Van-koughnet s'exercent aux tours de... force.



Le beau Narcisse s'amuse à la chasse aux..... lingots.



M. Alleyn est aux os (caux).

\*\*\*Un prince de Savoie, grand escroc et grand débauché, mourut à la cour de Louis XIV. On moralisait sur cette mort, en présence de la maréchale de la Meilleraye, avec grand doute de son salut. "Je vous assure, dit sérieusement la dame, que, quand il s'agit des gens de cette qualité, Dieu y regarde bien à deux fois pour les damner."

\*\*\*On exagrait devant une dame l'esprit d'un homme assez borné. "Oh! oui, dit-elle, il doit en avoir beaucoup, car il n'en dépense guère."

\*\*\*On demandait à Fontenelle mourant: "Comment cela va-t-il?"

—Cela ne va pas, dit-il, cela s'en va."

\*\*\*Le sculpteur Canova, devenu marquis autrichien, avait été nommé, en 1815, commissaire préposé à l'enlèvement et à l'expédition en Italie des chefs-d'œuvres de nos musées. Il prenait dans ces fonctions le titre d'*ambassadeur*. "Il se trompe, dit M. de Talleyrand; il veut dire *emballeur*"

\*\*\*Le marquis de Favières, grand emprunteur et très connu pour ne jamais rendre, alla un jour chez le financier Samuel Bernard et lui dit: "Monsieur, je vais bien vous étonner: je suis le marquis de Favières; je ne vous connais point et je viens vous emprunter cinq cents louis."

—Monsieur, lui répondit Bernard, je vous étonnerai bien davantage: je vous connais et je vais vous les prêter."

\*\*\* "La manière dont je vois distribuer l'éloge et le blâme, disait Turgot, donnerait au plus honnête homme l'envie d'être diffamé."

\*\* Ducis disait à Chamfort : " Il n'y a que l'inutilité du premier déluge qui empêche Dieu d'en envoyer un second."

\*\* Il y a trois sortes d'amis : les amis qui nous aiment, les amis qui ne se soucient pas de vous, et les amis qui vous haïssent.

\*\* Duclos, pour exprimer le mépris, avait une formule favorite ; il disait toujours : " C'est l'avant-dernier des hommes."

— Pourquoi l'avant-dernier ? lui demandait-on.

— Pour ne décourager personne, car il y a presse."

\*\* Desbarreau entendant un grand tonnerre un vendredi pendant qu'il mangeait une omelette au lard, se leva de table et jeta l'omelette par la fenêtre, disant : " Voilà bien du bruit là-haut pour une omelette !"

\*\* Montmaur, le célèbre parasite, disait d'un financier chez qui tout le monde allait pour sa table et qu'on trouvait très ennuyeux : " On le mange, mais on ne le digère pas."

## NOUVELLES D'EUROPE.



L'archiduc Albert a été placé à la tête du département de la guerre.

La *Gazette* de Boulogne, publie une déclaration, comme étant signée dans la Romagne, portant que ces provinces qui ont secoué le joug papal, n'y retourneraient jamais, et désiraient être annexées à la Sardaigne.

L'agitation en Savoie pour annexer cette province à la France, est représentée comme prenant des proportions formidables.

On a tenté d'empoisonner Garibaldi.

La conférence de Zurich devait être ouverte le 8.

Le consul français pour le Canada devait s'embarquer à Liverpool en route pour sa destination.

On organisait une souscription pour donner à Cavour un témoignage d'estime national. Le nouveau ministre Sarde a déclaré devoir suivre la même politique que celle du précédent.

Antonelli devait être remplacé.

L'Angleterre et la France désarmaient.

## CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

Puisque la Corporation empêche les citoyens de bâtir en bois, pourquoi permet-

on que l'on pose des cadres de bois au nouveau bureau de poste ? Est-ce que ceux qui font les lois sont exempts de s'y soumettre ? Puisqu'il est ordonné aux citoyens de ne fixer aux édifices aucun combustible, que l'on oblige donc le gouvernement à se soumettre à cette règle.

A propos du nouveau bureau de poste permettez-moi de faire connaître au public que quand l'entrepreneur creusa les fondations de cette édifice on s'aperçut qu'il ne creusait pas jusqu'au roc mais qu'il se contentait de remuer un peu la terre pour asseoir la basse des nouvelles fondations sur la *terre mouvante*. On l'obligea à se conformer à son marché. Ce qu'il fit tant qu'on le surveilla mais dès qu'on n'eut plus les yeux de ce côté il fit recommencer à la hâte les murs sur la *terre mouvante*. De sorte qu'après que les grands froids auront agi sur la maçonnerie, les chaleurs agissant à leur tour, les murs s'affaieront dans les endroits où l'on n'a point creusé jusqu'au roc, et ma foi, l'édifice pourrait bien crouler sur les représentants, ce qui ne serait pas une grosse perte. Je veux parler des représentants.

UN OUVRIER.

Monsieur le rédacteur,

Un de mes amis qui tient un étal, à la Halle Jacques-Cartier possède en ce moment deux superbes rats 'musqués' blancs qu'il s'est procurés avec beaucoup de sacrifices ; les naturalistes feront bien de se hâter d'aller les voir vu que le propriétaire est sur le point de les vendre au président des Etats-Unis !!!

UN VISITEUR.

Monsieur le rédacteur,

Si vous voulez bien me le permettre je suggérerai à la Corporation de Québec d'imiter celle de Montréal en choisissant une personne — disons un homme de police — pour faire fermer les auberges dont les propriétaires ne paient point licence et par ce moyen, le nombre des auberges de bas étage diminuera.

UN PAYEUR.

## ANNONCES.

### A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, avec une maison en bois dessus construite ; mansardes, etc. Situé à Saint Sauveur, rue Chenais, près de l'église, cet emplacement est un poste avantageux pour le commerce. Le tout est en bon état. Conditions faciles. S'adresser à M. le notaire Gauvreau, Saint Roch, rue Desfossés ou sur le lieu même au propriétaire soussigné.

JOSEPH FRASER,  
Epicier.

Québec, 24 août 1859.

## CHEVEUX BLANCS ! CHEVEUX BLANCS ! CHEVEUX BLANCS !

Le soussigné informe le public qu'au moyen d'un procédé peu coûteux, convenable et hygiénique, il teint les cheveux ; et il garantit que sa teinture ne fait aucun dommage à la racine des cheveux.

PIERRE COTÉ,

Rue Saint Valier, No. 36.

Québec, 24 août 1859.

## LE LITTÉRATEUR CANADIEN.

Le soussigné informe le public littéraire que s'il rencontre un encouragement suffisant, il publiera au 1er de septembre prochain un journal ayant titre " Le littérateur Canadien." Ce journal sera purement littéraire, ne contiendra que de la littérature canadienne et paraîtra une fois par semaine, le samedi : Son format sera *in-octavo*.

Prix : 50 cents par année payable d'avance, ou deux sous par numéro.

On s'abonne chez L. P. Normand, rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Roch, No. 11, chez M. F. Fournier, libraire, rue Saint-Joseph, faubourg Saint-Roch et au bureau de " L'Observateur."

L. P. NORMAND.

Québec, 16 août 1859.

## AVIS.

Deux ou trois messieurs seront regus comme pensionnaires ; et, au besoin, deux chambres, peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint Nicolas No. 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE.

Quebec 13 juillet 1859.

## A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de front sur 65 de profondeur, avec mur mitoyen d'environ 40 pieds de hauteur, situé sur le côté sud de la rue d'Aiguillon.

Conditions faciles. S'adresser au soussigné.

L. M. DARVEAU, N. P.

4 août 1859.

## A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.